



## BULLETIN D'INFORMATION ÉTIAGE N°3

**Bassin Ellé - Isole - Laïta**

**30 Août 2010**



### Points importants à retenir

Pour le mois de juillet, la pluviométrie a été déficitaire surtout sur l'aval du bassin EIL (50 à 75% par rapport à la normale). Depuis un mois, les températures n'ont pas été particulièrement élevées et la pluviométrie a été proche de la normale sur le bassin EIL.

Plusieurs épisodes pluvieux ont eu lieu en août, notamment ceux de la semaine du 22 au 27, très bénéfiques pour les milieux. A partir du 28 août, une période sans pluie devrait se prolonger pendant au moins une semaine, avec des températures conformes à la normale.

Sur le bassin EIL, la situation reste sensible et sèche, même si elle est moins préoccupante qu'il y a 1 mois. En effet, on constate une certaine stabilité de la situation, grâce aux épisodes pluvieux du mois d'août et à des températures peu élevées, entraînant peu d'évaporation.

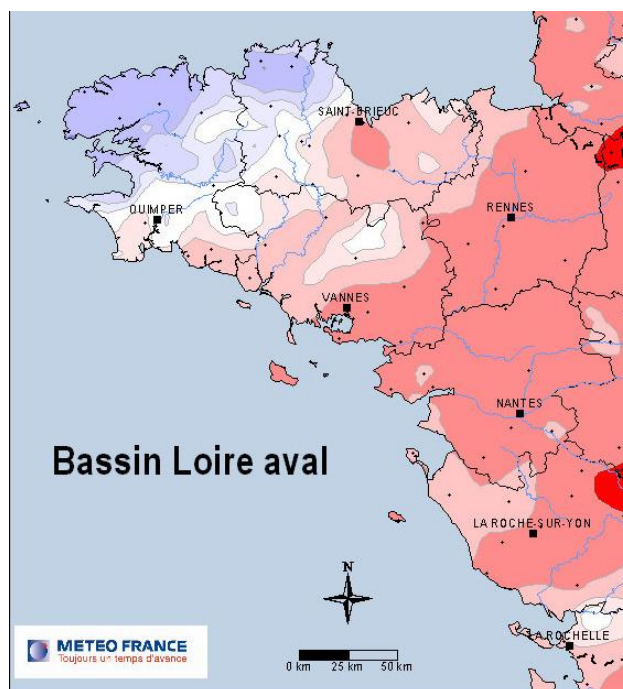
Les débits enregistrés en juillet sur l'Ellé et l'Inam au Faouët, sur l'Issole à Scaër, ont été inférieurs à ceux de 2003 et 1989.

Les débits flirtent avec les dixièmes de module excepté sur l'Ellé au Faouët où on a atteint le vingtième. Plusieurs ruptures d'écoulement et d'assecs sont toujours visibles sur l'Issole et ses affluents sur la commune de Roudouallec et Scaër, ainsi que sur les affluents de l'Inam et le ruisseau de Langonnet.

Le bassin EIL est concerné par les 2 arrêtés préfectoraux (29 et 56) de limitation provisoire des usages de l'eau, qui s'appliquent jusqu'au 31 octobre.

Bien que la pointe des consommations en eau potable soit passée, la plus grande prudence reste donc de mise pour la suite de l'étiage, notamment au regard du risque d'une prolongation automnale.

### Informations concernant la Météo (source Météo France)



Rapport aux normales des précipitations  
(Juillet 2010)



Rapport aux normales des précipitations  
(du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2010)



Tendance générale : Le cumul des précipitations sur les deux premiers mois d'été (juin, juillet) confirme le déficit touchant particulièrement la moitié ouest et nord-ouest du bassin Loire-Bretagne. Pour le mois de juillet, la pluviométrie a été déficitaire surtout sur l'aval du bassin EIL (50 à 75% par rapport à la normale), liées aux 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> décades, très déficitaires (25 à 50% par rapport aux normales).

Au cours du mois d'août, les températures n'ont pas été particulièrement élevées et la pluviométrie a été proche de la normale sur le bassin EIL. Le cumul de précipitations sur le mois d'août est d'environ 60mm sur le bassin EIL (69,8 mm à Scaër), avec plusieurs épisodes pluvieux, notamment la semaine du 22 au 27, très bénéfique pour les milieux. Le cumul de pluies du 25 au 27 août a été de 21,8 mm à Scaër ; 18,2 mm à Guiscriff ; 22,8 mm à Plouray ; 18,2 mm à Lanvenegen.

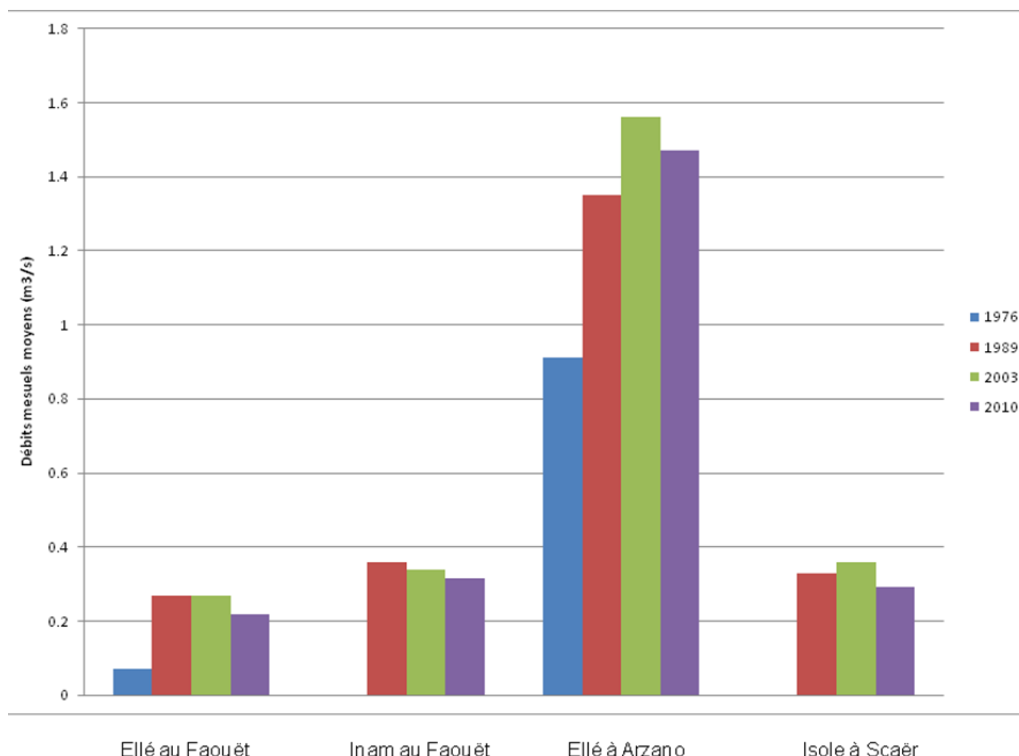
Perspectives (*bulletin de situation hydrologique du 10 août – DREAL du Bassin Loire-Bretagne*) : les prévisions saisonnières de Météo-France à une échelle globale, dégagent à nouveau pour le trimestre à venir (août-septembre-octobre) une probabilité de températures moyennes supérieures aux normales et de cumuls de précipitations inférieurs aux normales.

Au vu de la poursuite de la dégradation observée courant juillet, du contexte défavorable des ressources souterraines, et des tendances à court terme, **la plus grande prudence reste donc de mise pour la suite de l'été, notamment au regard du risque d'une prolongation automnale.**

**Les ressources superficielles** (source DREAL – banque Hydro & traitement SMEIL)

Tendance générale :

Sur le bassin Ellé-Isole-Laïta, la situation reste sensible et sèche, même si elle est moins préoccupante qu'il y a 1 mois. En effet, les épisodes pluvieux du mois d'août (particulièrement les pluies de ces derniers jours) et les températures peu élevées, ont provoqué une remontée sensible des débits, mais pas spectaculaire, et qui reste précaire. Ces observations restent à confirmer avec les données validées. Les secteurs amont restent plus affectés que les secteurs aval.



Comparaison des débits moyens mensuels du mois de juillet (en m<sup>3</sup>/s)

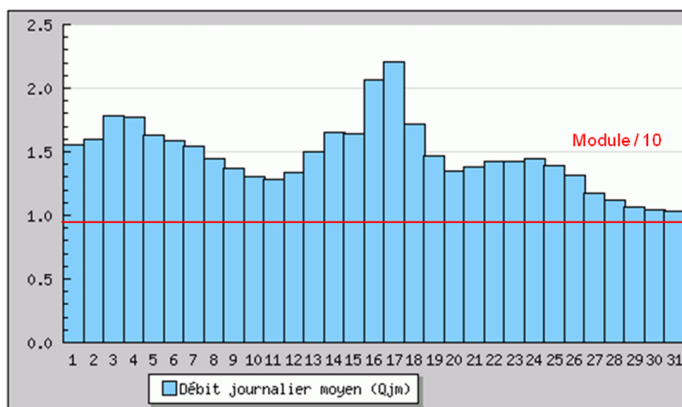
Les données du mois de juillet confirment bien que ce mois a été très sec, notamment sur les parties amont du bassin. Les débits enregistrés sur l'Ellé et l'Inam au Faouët, sur l'Isole à Scaër, ont été inférieurs à ceux de 2003 et 1989. Pour l'Ellé à Arzano, plus en aval, la situation semble plus favorable, avec des débits toutefois inférieurs à ceux de 2003 (Voir graphique ci-dessus).

## Les débits aux principaux points du bassin

### 1. L'Ellé à Arzano (Pont Ty Nadan) :

On note une baisse notable des débits à la fin du mois de juillet. Les dernières données disponibles, au 5 août, affichaient un débit de  $1,07 \text{ m}^3/\text{s}$ . Le dixième du module n'avait pas encore été franchi depuis le début de l'étiage, bien qu'on ait certainement été très proche durant tout le mois d'août (à confirmer).

*Débit journalier en  $\text{m}^3/\text{s}$  en juillet 2010*



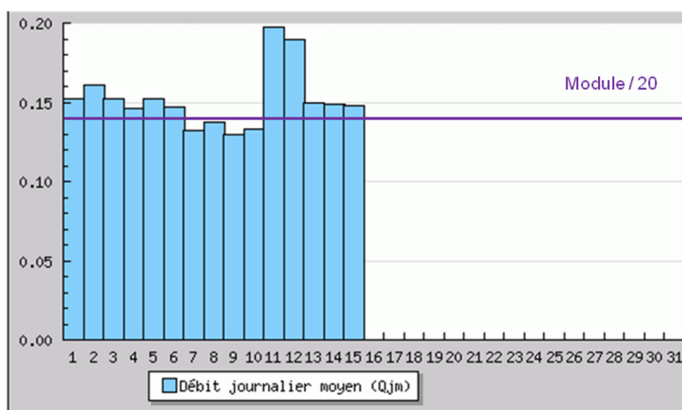
### 2. L'Ellé au Faouet (Grand pont)

Au cours du mois d'août, le débit est toujours inférieur au dixième du module ( $0,28 \text{ m}^3/\text{s}$ ).

Le Débit de vigilance 2 (de fin d'étiage, fixé à  $0,14 \text{ m}^3/\text{s}$ , qui correspond au vingtième du module), avait été atteint à 4 reprises depuis le début du mois.

La dernière valeur disponible, au 15 août affiche un débit de  $0,148 \text{ m}^3/\text{s}$ .

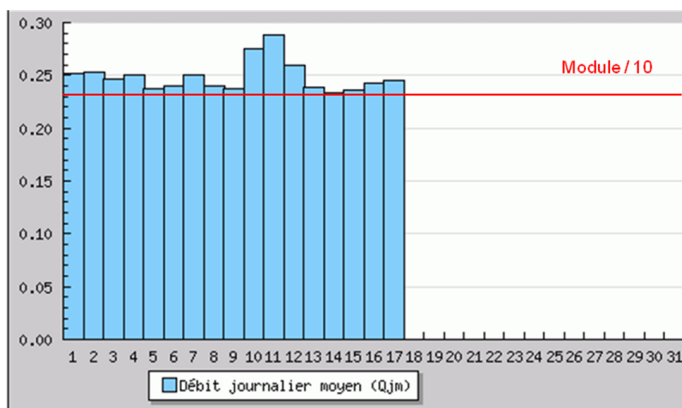
*Débit journalier en  $\text{m}^3/\text{s}$  en août 2010*



### 3. L'Isole à Scaër (Stang Boudilin)

Le débit flirte avec le dixième du module, bien qu'il n'ait encore pas été franchi depuis le début de l'étiage, jusqu'aux dernières valeurs disponibles, à savoir le 17 août (débit à cette date =  $0,245 \text{ m}^3/\text{s}$ ).

*Débit journalier en  $\text{m}^3/\text{s}$  en août 2010*

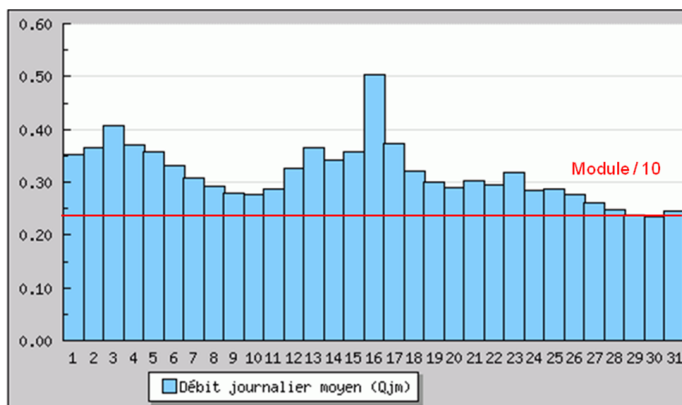


### 4. L'Inam au Faouet (Pont Priant)

Tout comme l'Isole à Scaër, le débit de l'Inam flirte avec le dixième du module, bien qu'il n'ait pas été franchi au cours du mois de juillet.

En août, les données disponibles validées s'arrêtent le 5 août, date à laquelle le dixième du module était franchi, avec une valeur de  $0,226 \text{ m}^3/\text{s}$ .

*Débit journalier en  $\text{m}^3/\text{s}$  en juillet 2010*





**Observations des cours d'eau et des têtes de bassin versant au 19 août (source ONEMA et SMEIL)**



Les ruptures d'écoulements et les assecs sur l'Issole étaient toujours visibles en tête de bassin sur Roudouallec et Scaër.

L'Inam près de l'entreprise Ardo était en assec, tout comme le ruisseau de Rastal Groui à Gourin. Le ruisseau du Moulin à Gourin avait un écoulement faible mais visible, tout comme le ruisseau du Langonnet sur la D1. Toutefois ce dernier ruisseau présente plusieurs ruptures d'écoulement jusqu'à l'entrée du bourg de Langonnet, avec des assecs importants, notamment à Kerrivoal.



*Ruisseau de Langonnet en rupture d'écoulement à Kerrivoal (aval du pont)*

*Ruisseau de Langonnet en assec à Kerrivoal (amont du pont)*

**Les besoins et prévisions des consommations (source Producteurs et Distributeurs d'eau)**

Parmi les principaux producteurs d'eau en Finistère :

-Le SMPE de Quimperlé continue à prélever principalement dans l'Ellé (85%) plutôt que dans l'Issole (15%), pour un volume distribué qui reste stable, aux environs de 7 300 m<sup>3</sup>/j. A partir du 23 août, une légère baisse de production était constatée (- 200 à 300 m<sup>3</sup>/j). Les ressources souterraines de Mellac sont toujours utilisées à la moitié de leur capacité et compensée par une importation du SMPE.

Sur le Morbihan : le pompage sur les 2 carrières de Gourin, utilisables en secours (290 000 et 130 000 m<sup>3</sup>), a été mis en œuvre depuis le 23 août, pour remplacer le pompage de Pont Saint Yves sur l'Ellé, le débit ayant passé le seuil du vingtième du module. Les carrières permettraient un soutien d'environ 150 jours.

**Les besoins et prévisions des consommations industrielles (source Industriels)**

Au cours du mois d'août, le SMEIL a continué à rencontrer les principaux industriels préleveurs d'eau sur le bassin. Certains forages d'industriels semblent s'essouffler, nécessitant une veille pour anticiper un report progressif et anticipé sur le réseau d'eau potable. Toutefois, les volumes concernés restaient minimes jusqu'à présent.

**Arrêtés de restrictions dans le 29 et le 56**

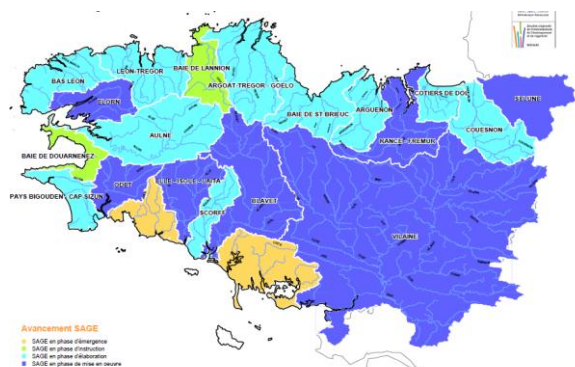
- Suite à une réunion du Comité de suivi de la ressource en eau, qui s'est tenue à la Préfecture du Finistère le 13 août à Quimper, un arrêté préfectoral a été pris le 13 août 2010. Il limite provisoirement les usages de l'eau dans les bassins des côtiers de Cornouaille, du Cap Sizun et du Pays Bigouden. Il s'applique jusqu'au 31 octobre et pourra être prolongé ou renforcé ultérieurement si les conditions l'exigent pour la sécurité de l'alimentation en eau.

[http://www.finistere.pref.gouv.fr/J-Actu/arretes/arrete\\_eau.pdf](http://www.finistere.pref.gouv.fr/J-Actu/arretes/arrete_eau.pdf)

- Un comité sécheresse s'est tenu à la Préfecture du Morbihan le 27 août à Vannes. Le département du Morbihan est maintenu en état de vigilance, avec certains bassins plus impactés (Vilaine, Ellé, Scorff). L'arrêté préfectoral pris le 05 août reste évidemment toujours en vigueur (Voir bulletin n°2).

<http://www.morbihan.pref.gouv.fr/>

## Annexe



Le SAGE EIL a été approuvé le 10 juillet 2009. Le périmètre du SAGE, principalement sur 2 départements (29 et 56), couvre un territoire de 900 km<sup>2</sup> avec 38 communes totalement ou en partie sur le bassin versant.

La prescription E1-13, liée à l'enjeu « gestion quantitative de la ressource en eau » prévoit la mise en place d'une structure de gestion de crise en périodes d'étiage sévère. Cette « cellule étiage », rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, s'est réunie le 12 juillet 2010.



Cours d'eau	Ellé		Isole		Inam
	EI1 (point nodal du SDAGE)	EI2	Is (point nodal du SDAGE)		
Code du point nodal					
Localisation					
Station de jaugeage	Pont Ty Nadan à Arzano	Grand Pont au Faouët	Pont Joseph Le Roch à Quimperlé	Stang Boudilin à Scaër	Pont Priant au Faouët
Objectifs de débit (m3/s) réglementaires SDAGE					
DOE	1		0.5		
DSA	0.7		0.3		
DCR	0.5		0.2		
Objectifs de débit (m3/s) SAGE					
Débit de vigilance 1	1.4	0.21	0.63		
Débit de vigilance 2	0.93	0.14	0.42		
Débits caractéristiques des cours d'eau (m3/s)					
Module / 10	0.93	0.28	0.42	0.23	0.23
Module / 20	0.47	0.14	0.21	0.12	0.12

*Les objectifs de débit aux principaux points du bassin*

**DOE** : Débit Objectif d'Etiage. C'est le débit moyen mensuel au-dessus duquel il est considéré que l'ensemble des usages est possible en équilibre avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

**DSA** : Débit Seuil d'Alerte. C'est le débit moyen journalier au-dessous duquel des restrictions de prélèvements doivent être engagées.

**DCR** : Débit de Crise. C'est le débit moyen journalier au-dessous duquel il est considéré que l'alimentation en eau potable et la survie des espèces les plus intéressantes du milieu ne sont plus garanties. A ce niveau, toutes les mesures de restriction de prélèvement doivent être prises.

**Débit de vigilance 1** : valeur seuil de vigilance de début d'étiage (mai, juin et juillet). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.

**Débit de vigilance 2** : valeur seuil de vigilance de fin d'étiage (août et septembre). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.